



Maitre d'ouvrage: **Vinci Immobilier**
2, Rue René Cassin - 14280 SAINT-CONTEST

PLAN DE VENTE

COUR GABRIEL
Caen

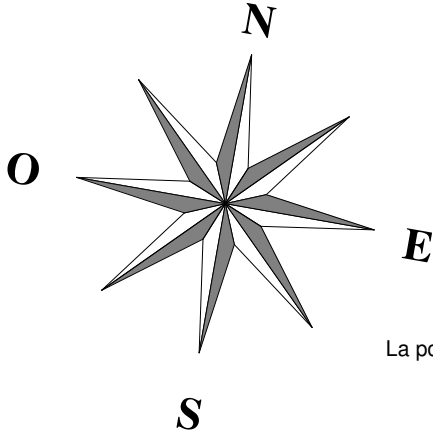
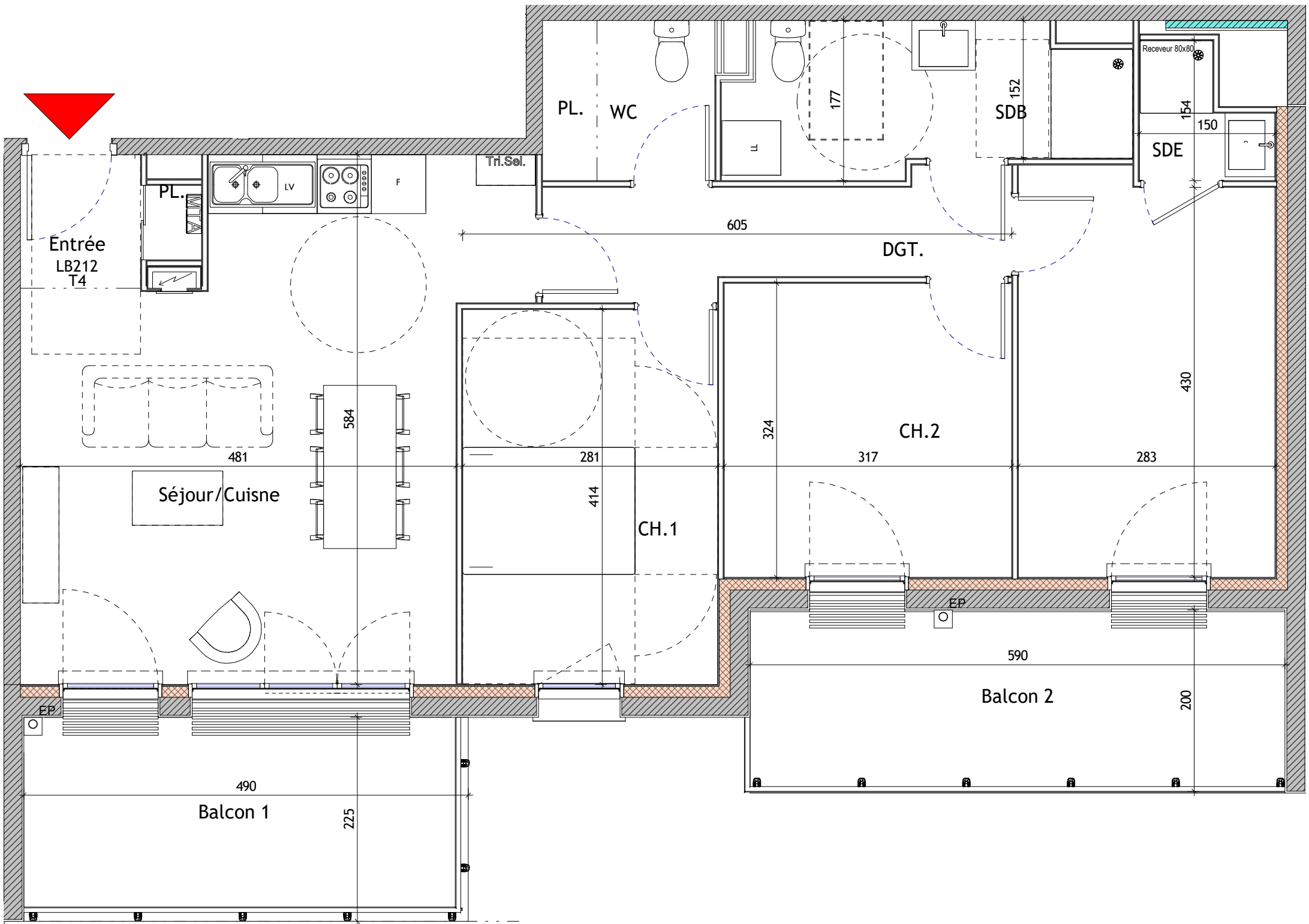
Niveau	Typologie	Numéro
R+2	T4	LB212
PIECES		SURFACES
Séjour/Cuisne		26,45 m ²
CH.1		11,57 m ²
CH.2		10,28 m ²
DGT.		5,92 m ²
SDB		6,84 m ²
SDE		1,76 m ²
PL.		0,49 m ²
Entrée		1,95 m ²
WC		2,29 m ²
CH.3		12,48 m ²
PL.		1,06 m ²
		81,09 m ²
Balcon 1		11,03 m ²
Balcon 2		11,88 m ²
SURFACE TOTALE =		104,00 m ²



PLAN DE SITUATION 3 Boulevard DUNOIS - 14000 CAEN

Légende :		
-/+x.XX	MTA = Module Thermique Autonome	PE90 = Porte palière
Différence de niveau	BEC = Ballon d'eau Chaude	PPxx = Porte de distribution
	CC = Chassis Coulissant	PCoul = Porte Coulissante Placard
	VR = Volet Roulant	TV = Trappe de Vilette
	PF = Porte Fenêtre	SdB = Salle de bain
	F1 = Fenêtre avec allège vitrée	SdD = Salle de douche
	PL = Placard	PL = Placard
	HSP = Hauteur Sous Plafond	HSFP = Hauteur Sous Faux Plafond
	Tableau électrique	
		= Faux Plafond ou Soffite
		Hauteur mini. 2.20m
		= Cloison Fusible

Plan établi le : 01/07/025
Plan modifié le :



La position des soffites n'est pas contractuelle et n'est pas représentée sur ce plan. Des poteaux de structure pourront être ajoutés ou ajustés.



NOTA: Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations intentionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution ou contraintes administratives/réglementaires. Les surfaces données sont approximatives. La surface des placards est incluse dans la surface des pièces sauf précisions. Les surfaces sont conformes au décret du 23 Mars 1997 (Art.4.1). Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les éléments de mobilier (meubles, appareils ménagés et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. Le réservataire reconnaît avoir pris connaissance de l'avertissement suivant: Les modifications sont susceptibles d'être apportées aux plans des appartements en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, le positionnement des baies ainsi que les équipements.